

Les Villas de *Louis-le-Débonnaire* et *Angeac*.

Voici les trois textes de l'auteur de la *Vita Hludoci*, connu sous le nom de l'Astronome Limousin. Ces textes, tout en fortifiant la thèse qui attribue à l'influence de *Louis-le-Débonnaire* la rédaction du Sacramentaire d'*Angoulême*, sont curieux à plus d'un autre titre.

Ils nous font connaître la situation assez précaire de la royauté, la tendance des grands propriétaires à s'emparer des terres du domaine public, et les inquiétudes qu'ils inspiraient à *Louis* et même à son père *Charlemagne*.

L'auteur ayant écrit en latin, nous nous servons de la traduction un peu remaniée des Grandes Chroniques de l'Abbaye de *Saint-Denis* du XIII^e siècle, pour notre citation.



En quittant son fils, *Charlemagne* lui demanda pourquoi lui qui était roi, il avait un train de vie si mesquin. Il en apprit de lui la cause, à savoir que les grands ne songeaient qu'à leurs intérêts privés, transformaient les domaines publics en biens particuliers, de telle sorte que s'il était de nom le maître, en réalité il demeurait le plus pauvre de tous?

1^{er} Texte

Et pour ce voulut son père mettre conseil en cette chose du royaume d'*Aquitaine*; mais moult redoutait que les barons du pays ne conçussent haine et male volonté vers son fils, s'il leur soustrayait par sens ce qui leur avait été souffert et octroyé par folie. Pour ce voulut-il que cette besogne fut faite aussi comme de par lui ses propres messagers envoya là pour ce faire: *Willeberg*, qui fût puis archevêque de *Rouen*, et le comte *Richard*, pourvoyeur et ordonnateur de ses villas et leur commanda que les villas qui avaient auparavant servi aux us du roi fussent rendues et rétablies; ainsi fut fait.

Et tantôt comme le roi *Louis* eut reçu les messagers de son père, il montra bien le sens et la miséricorde qui en lui était de nature; le sens, en ce qu'il ordonna comment il hivernerait chacun hiver que chacun de ces lieux le recevrait à son tour¹. Sa miséricorde se montra en ce qu'il commanda que les villes et les peuples ne rendissent plus aux princes et aux chevaliers (milites) certaines rentes de blé, qu'ils avaient payées jusqu'au temps de lors². Et jaçoit que les princes lui portassent grief, il regarda selon sa pitié la pauvreté de ceux qui payaient ces rentes et la cruauté de ceux qui les recevaient, et puis la perte des uns et des autres; et voulut mieux donner et administrer au sien de ses biens propres, pour que le peuple n'en fut grevé. Avec lui était lors un loyal homme et sage que son père lui avait envoyé: *Meginaire* avait nom.

Charlemagne étant venu visiter les bords de la *Manche*, *Louis* le sut et lui envoya un messenger du nom d'*Adhémar*, qui avait ordre de prier *Charlemagne* de visiter son fils.

2e Texte

Louis lui mandait et priait qu'il daignât visiter son royaume d'*Aquitaine* qu'il lui avait donné et voir son nouveau palais de *Cassinoge*.

Nous publions ce petit texte pour bien montrer, par cette traduction du XIII^e siècle, qu'il s'agit bien de *Chasseneuil d'Agen*: car la forme *Cassinoge* est bien de la langue d'Oc.

¹ Ce serait donc tous les 4 ans que *Louis le Débonnaire* aurait hiverné à *Angeac*; et, dans le texte latin, ses 4 villas sont ainsi désignées: *Theoduadum palatium*, *Cassinogilum*, *Andiacum*, *Evrogilum*; — c'est-à-dire, selon M. Zeller, Doué en Poitou, *Chasseneuil d'Agen*, *Angeac* (bien que le traducteur n'ajoute pas *Charente*, nous croyons qu'il s'agit d'*Angeac-Charente* et non d'*Angeac-Champagne*), et *Ebreuil-sur-la-Sioule*.

² C'est ce qu'on appelait *foderum*.

Avant qu'il soit associé à l'Empire, l'auteur fait l'éloge de la piété de *Louis*: c'est ce 3e texte que nous publions

3e Texte

Louis aima et redouta Dieu dès les jours de son enfance et eut volonté de garder et d'exhausser Sainte Eglise; ce bon propos ne cheit point en son cœur, ains crût et multiplia, comme il le montra epuis par ses œuvres, qui faisaient voir qu'il eût mieux dû être prêtre que roi. Car avant que le royaume d'*Aquitaine* vint en sa main, les évêques et les clerks de la terre, parce qu'ils habitaient sous des tyrans, étaient plus ententis à chevaucher en armes et à brandir javelots selon la coutume du pays, qu'ils n'étaient au service de N. S. Et pour le service de Sainte Eglise réformer, qui était oublié et déchu, fit-il venir de hors du pays maîtres qui rapprenaient l'us de chanter et de lire et lisaient la divinité³ et autres sciences.

Il avait la plus grande cure et plus grande compassion des moines et autres gens de religion, qui avaient laissés les choses du monde pour servir la joie perdurable. Cet ordre était en un pauvre point avant que le pays vint en son gouvernement; mais en son temps fut si recouvré, et en si bon état que lui-même eût grande volonté de guerpir le siècle et d'entrer en religion à l'exemple de *Carloman* le frère du roi *Pépin*, son aïeul, qui ainsi l'avait fait; et bien eût mis en œuvre son propos si son père l'eût souffert. Mais à droit parler la volonté de N. S. ne voulait pas qu'homme de si grand bien et de si grande pitié eût cure de soi tant seulement; ains voulait que la paix et le profit de plusieurs fût par lui gardé et multiplié.

Maintes églises et abbayes restaura et réédifia, desquelles plusieurs sont ci-nommées le moustier de *St-Philibert*, le moustier de *St-Florent*, le moustier de *Carroz*, le moustier de *Conches*, le moustier de *St-Maixent*, le moustier de *Grant-Lieu*, le moustier de *St-Theofrit*, le moustier de *St-Pascent*, le moustier de *Ste-Marie-de-Puceles*, le moustier de *Ste-Radegonde*, le moustier de *Deuthère* en la terre de Thoulousain et plusieurs autres qui ne sont pas ci-nommés. A. l'exemple de lui faisaient plusieurs des prélats et non mie les évêques seulement, mais les gens laïcs qui restauraient les églises déchaussées et en faisaient de nouvelles. Si était jà la chose commune si bien gouvernée et en si grand profit montée, que tout fût le roi en son palais ou hors du royaume, à peine fût trouvé aucun qui se plaignit de tort ou de grief, qu'on lui eût fait; car le roi avait accoutumé à seoir aux plaids du palais trois fois la semaine pour ouïr terminer les causes.

En publiant ces trois documents, — nullement inédits, mais qui concernent notre région et se trouvent perdus au milieu de beaucoup d'autres, eux-mêmes fort difficiles à trouver, — je n'ai qu'un but: aider mes collègues qui tenteraient d'étudier, au point de vue social, cette curieuse époque du IXe siècle, où déjà commençait à se faire sentir le changement social qui devait amener l'établissement de la féodalité, — changement qui fut encore précipité par l'invasion des Normands et par la faiblesse des derniers *Carolingiens*.



³ Saintes Ecritures, Théologie, etc.